

Hôpital Sainte-Anne, Pavillon Jean Delay, Amphithéâtre Deniker
1, rue Cabanis – 75014 Paris

Lundi 23 septembre 2019 - 9 h 30-17 heures

Présidence de la Journée : Madame Sabine FOULON
Présidente Honoraire de Cour d'Assises

Coordinateur : Docteur Marc Schweitzer

Communication du Secrétaire général, le Dr François Petitjean.

LES PSYCHIATRES ET L'EXPERTISE
Quels liens entre objectifs et finalités de l'évaluation clinique ?

Matinée : Expertises psychiatriques

1. Marc SCHWEITZER (Paris) – Introduction à la Journée.
2. Maître Véronique GRAMOND (Paris) – Quelle responsabilité pour l'expert judiciaire ?
3. Michel GAYDA (Paris) – Les nouvelles dispositions pour la reconnaissance de nullité du mariage catholique selon le Droit Canon et le rôle de l'expertise psychiatrique.
4. Bernard LACHAUX, Ivan GASMAN (Villejuif) – Évaluation de la dangerosité à partir d'une expérience expertale et clinique.
5. Hughes SCHARBACH (Rennes) – Expertises judiciaires au pénal dans le contexte des désignations en tant qu'expert par le Tribunal Correctionnel.

12 heures 30 : Pause déjeuner libre

14 heures : Reprise des travaux

Après-midi : Expertises des Victimes d'Attentats

6. Guy STEINBACH (Le Mans) – Expertise psychiatrique en matière civile de victimes d'attentat.
 7. Alain MIRAS (Paris) : Les nouveaux postes de préjudice. Indemnisation ou Réparation ?
 8. Marc-G. SCHWEITZER, Edmond GUILLIBERT (Paris) – État antérieur, accidents de la vie et vulnérabilité.
 9. Nielle PUIG-VERGES (Paris) – L'enfant victime d'attentat: quelles spécificités cliniques ?
 10. Pierre CANOUI (Paris) – Quelques nouveaux paradigmes pour l'assistance des victimes d'attentat ?
- Clôture de la Journée.

Entrée libre, merci de s'inscrire auprès de : jacqueline_parant@orange.fr